

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : <u>1325</u>	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre : <u>169258</u>
Nom & Prénom : <u>JADANE NAD</u>		
Date de naissance : <u>14/01/1958</u>		
Adresse : <u>29 Rue AH ED'S Houc</u>		
Tél. : <u>0663609004</u>	Total des frais engagés :	Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :		
Date de consultation :	<u>15/03/2023</u>	
Nom et prénom du malade :	<u>JADANE</u>	Age : <u>75</u>
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie :	<u>onychomycose pieds</u>	
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC
Pathologie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/10/23 2023	Revue SMAH et Vénéréologie Illy Aboim Gauthier 0522 20 44 80	1	250,00	Dr Faouzia SMAH Spécialiste en Dermatologie et Vénérologie Rue Illy Aboim Gauthier Albâanca - Tel: 0522 20 40 80

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE SAGOURA Dr OUALI Lamia 22, Bvd Mohammed V Tel: 0536681500 INPE : 082027574	16/03/23	580.52

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

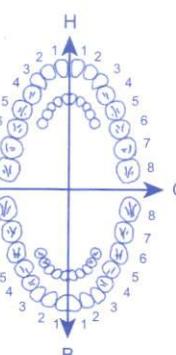
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>												
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>												
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>		H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>												
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>												

CABINET MEDICAL SPECIALISE

Dr Faouzia SMAHI



د. فوزية اسماعي

اختصاصية في أمراض و جراحة الجلد و الشعر و الأمراض التناسلية

Spécialiste en Dermatologie Médicale et Chirurgicale - Maladies du cuir chevelu - Léprologie
Maladies Sexuellement Transmissibles

Ancien Médecin Chef du C.N.L (Hôpital Aïn-Chock)

Casablanca, le 16/03/2023 الدار البيضاء في
Dr FAOUZIA SMAHI
Vénéréologue
Casablanca - Tel: 0522 20 40 80
7- JADANE - 7

- 1) Bain pieds ~~5. V~~ Coudadad - 79,50
dapp tms ds 05 j.
 - 2) Onyctee ~~5. V~~ (ongles épais) 260.00
dapp 9,5 occlusion.
 - 3) Mycostee sol (Pieds) 246,60
dapp 5
 - 4) Myco derme (Pondu) 49.00
Tm chaussettes.
22x70x2
 - 5) Bain cutané creme (v. 2) 45.40
dapp le bain
- PHARMACIE ESSAOURA**
Dr OUALI Lamia
227, Bd Mohammed VI/Tel: 0536681500
INPE : 082027574 T = 580.50

Dr FAOUZIA SMAHI
Spécialiste en Dermatologie
Vénérologue
27, Rue Ilia Abou Madi Gauthier
Casablanca - Tel: 0522 20 40 80

Lot: 22369

À utiliser de
préférence avant le: voir Etiquette flacon

PPC: 79,50 DH



Candidax®
SOLUTION LAVANTE

Pierre
DERMA

Maphar
Km 10, Route Côtier 111.
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
ONYSTER PT UREE DM 10G
PPC : 260,00 DH

ONYSTER®



Pierre Fabre

Titulaire / Exploitant:
PIERRE FABRE DERMATOLOGIE
45 PLACE ABEL GANCE
92100 BOULOGNE - FRANCE

Médicament autorisé
n° 34009 334 189 46.
Médicament non soumis à
prescription médicale.

MYCOSTER®

8%

Solution filmogène
pour application
locale en flacon
Ciclopirox



MYCODERME® 1%

Poudre dermique
Nitrate d'éconazole

LOT: 08222028
PER: 12/2027
PPV: 49,00 DH

Flacon de 30 g

Usage externe

LOT :
PER :
PPV :

22+70



Baycutène® N



Baycutène® N